

**Faits de vols , cambriolages , tentatives (florilège) sur le ressort de la
compagnie de gendarmerie départementale de BEAUNE.
- 4eme trimestre 2018 -**

Monsieur L 66 ans Nuits Saint Georges

Manière d'opérer La victime utilise sa carte bancaire à une borne de paiement, en région parisienne, afin de régler son stationnement. Il ne prête pas attention à l'homme qui se trouve derrière lui et compose son code. Ce dernier profite ensuite d'un moment de distraction de la victime pour lui dérober sa carte bancaire et procéder ensuite à des achats et retraits.

Madame A 22 ans Meursault

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent le téléphone IPHONE 8 de la victime, laquelle, toute à sa distraction, l'avait malencontreusement laissé sur un fauteuil. Le préjudice résiduel est sensiblement de l'ordre de 600 euros.

Madame A 82 ans Brazey en Plaine

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent dans la maison de la victime octogénaire par la fenêtre de la cuisine. Ils fouillent les 4 chambres. Ils trouvent bien sûr immédiatement le coffret à bijoux , bien rangé, dans la commode de la chambre à coucher de la victime. Divers bijoux en or sont dérobés (colliers, bagues, bracelets) pour un montant à la revente, au poids de l'or, approchant les 2000 euros . Ils sont mis en fuite par le retour de la victime.

Monsieur L 49 ans Gilly les Citeaux

Manière d'opérer La victime se trouve dans la galerie marchande d'un supermarché. Elle fait un achat au magasin de presse et, lors du paiement, pose son téléphone sur le comptoir. La victime quitte la boutique sans reprendre son téléphone et s'en aperçoit quelques minutes plus tard. Elle retourne à la boutique mais le téléphone a entre temps été dérobé .

Monsieur B 55 ans Franxault

Manière d'opérer Le ou les auteurs brisent la vitre de la portière arrière gauche du véhicule. A l'intérieur ils dérobent la sacoche de la victime, demeurée visible dans l'habitacle. La victime se fait voler carte bancaire, pièces d'identité et 650 euros en liquide.

Société « Les Restaurants du cœur » Seurre

Manière d'opérer Le ou les auteurs déverrouillent la porte d'entrée du local de l'association, pénètrent à l'intérieur et y dérobent de la marchandise et un ordinateur.

Monsieur V 52 ans Thomirey

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètre(nt) à l'intérieur d'une parcelle de terrain non clôturée et plutôt éloignée de la route (200m) dont la victime est le propriétaire. Ils dérobent une pompe thermique et la tuyaux associés servant à abreuver le bétail.

Monsieur L 53 ans Aubigny la Ronce

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent la batterie ainsi que 550 litres de gasoil sur la moissonneuse batteuse de la victime qui était stationnée dans un champ.

Monsieur M 65 ans Pagny le château

Manière d'opérer La victime stationne son véhicule sur la voie publique en prenant soin de fermer portes et fenêtres. A son retour elle constate que la vitre arrière coté conducteur est brisée et que le véhicule a été fouillé. Le ou les auteurs dérobent un porte monnaie contenant 170 euros et la carte bancaire de l'épouse de la victime.

Monsieur B 27 ans Saint Seine en bache

Manière d'opérer le ou les auteurs sont entrés en forçant la fenêtre d'une des chambres. Ils ont visité l'ensemble de la maison a savoir les 3 chambres, le sellier et la salle de bain. Ils ont emporté avec eux la tirelire de la petite fille (120 euros) ainsi que de l'électroménager et des appareils multimédia.

Mademoiselle S 16 ans Saint Symphorien sur Saône

Manière d'opérer Le ou les auteurs dérobent le portefeuille de la victime, qui se trouvait dans son sac de cours. Le vol a eu lieu en classe ou dans la cour de récréation.

Madame C 50 ans Blancey

Manière d'opérer Tentative de cambriolage sur résidence principale par effraction sur une fenêtre bois (trace de pesée de 1cm). Aucune trace de fouille n'est constatée. Le ou les auteurs semblent avoir été mis en fuite par la présence d'un boîtier d'alarme, pourtant inactif, présent dans la pièce principale.

Madame R 75 ans Tailly

Manière d'opérer Le ou les auteurs forcent le volet en bois. Ils cassent le double vitrage de la fenêtre avec une pierre. Ils déverrouillent la porte-fenêtre et entrent dans la salle à manger. Aussitôt l'alarme de l'habitation sonne ce qui met en fuite le ou les auteurs. Aucun vol n'est de ce fait à déplorer.

Société Nuits Saint Georges

Manière d'opérer La société de transport est victime depuis plusieurs semaines de vols réguliers à l'intérieur de ses entrepôts. Au total, 5 colis ont été dérobés à ce jour. Chaque colis contenait des parfums de luxe. L'exploitation de la vidéo surveillance par la responsable de l'entrepôt permet de mettre en évidence le mode opératoire de l'un des employés du site, qu'elle soupçonne de repérer les colis de ce type, et de les subtiliser à l'occasion de leur passage sur la chaîne de tri.

Monsieur G 48 ans Saint Prix les Arnay

Manière d'opérer le véhicule est stationné en bord de route, clé sur le contact. Alors que la victime se trouve dans son garage, il entend le moteur de la 306. Il n'a pas le temps de voir la personne au volant. Il part aussitôt à la recherche du véhicule volé. Il le retrouve dans un pré, quelques centaines de mètres plus loin, gravement accidenté.

Monsieur L 70 ans Meursault

Manière d'opérer La victime est réveillée par l'alarme installée à son domicile à 02h52. La victime descend au rez de chaussée, allume la lumière et voit la porte d'entrée se refermer. Le ou les auteurs ont percé le canon de la serrure . Ce dernier cède au niveau du point de fixation. Le ou les auteurs parviennent uniquement à ouvrir la porte et sont mis en fuite par la sirène hurlante du dispositif d'alarme. Aucun vol n'est à déplorer. Le préjudice est nul.

Monsieur M 73 ans Arnay le Duc

Manière d'opérer Le ou les auteur(s) profitent de l'absence du propriétaire pour pénétrer dans la cour de la maison par le pré situé à l'arrière de celle-ci et protégé des regards. Il(s) tente(n) de pénétrer dans la maison en forçant une fenêtre située à l'arrière de la maison. Le déclenchement de l'alarme les met en fuite. Rien n'a été dérobé chez la victime, aucun préjudice à déplorer.

Mademoiselle B 19 ans Villars fontaine

Manière d'opérer La victime quitte son véhicule, convenablement stationné, pour aller se promener. Elle laisse son ordinateur portable, visible, dans l'habitacle de son véhicule dont les portes sont verrouillées. A son retour, l'ordinateur a disparu, et le véhicule est retrouvé ouvert.

Société

Arnay le Duc

Manière d'opérer Le ou les auteurs des faits ont forcé à l'aide d'un burin une porte latérale de la société située dans une impasse, sans succès. Ils ont également brisé un carreau d'une porte condamnée et forcé la fenêtre donnant sur l'arrière boutique. Ils sont entrés par cette fenêtre, ont fouillé des tiroirs de l'arrière boutique, visité la réserve du magasin. Surpris par le déclenchement d'une alarme hurlante, le ou les auteurs des faits sont partis sans rien dérober.

Monsieur D 38 ans

Bligny les Beaune

Manière d'opérer Le ou les auteurs ont découpé le grillage d'enceinte de la propriété avant de briser la fenêtre de la cuisine à l'aide d'une pierre . A l'intérieur, ils fouillent les pièces suivantes: le salon, la salle à manger, le bureau, deux chambres, deux salles de bains. Le vol ne porte que sur des bijoux (bagues, bracelets, colliers ...) lesquels se trouvaient pour partie dans la salle de bains et pour partie dans la chambre conjugale. Le préjudice avoisine les 2000 euros.

Monsieur Z 61 ans

Corpeau

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent dans la maison en fracturant une porte de service qui donne sur un champs, à l'abri des vues. Le canon de la porte a été arraché afin de pouvoir pénétrer dans l'habitation. Absence de dispositif d'alarme. Au vu des traces de terre laissées derrière eux, ils investissent toutes les pièces du domicile et dérobent matériel multimédia, bijoux, parfum, champagne et liquidités. Tous les bijoux ont été volés dans la chambre parentale. Ils étaient rangés dans le tiroir de la table de nuit. La majorité des bijoux étaient en or. Leur poids total en or est d'environ 10 grammes (factures à l'appui). En se basant sur le cours actuel de l'or qui est à environ 20 euros le gramme, on peut estimer que 200 euros d'or ont été volés. La somme de la totalité des bijoux volés est de 1225 euros puisque certains sont ornés de saphirs ou rubis. Les parfums dérobés étaient posés sur une étagère dans la salle de bain. Le préjudice total de ces produits est de 200 euros. Dans une pièce attenante à la chambre parentale, une tablette électronique, un tensiomètre, un ordinateur portable et un appareil photo sont manquants. Leur valeur totale est de 1200 euros. Au sous sol, deux bouteilles de champagne qui se trouvaient dans le réfrigérateur ont été volées. Leur valeur est de 30 euros. Un billet de 20 euros se trouvant dans le sac à main de la compagne de la victime, lui même posé dans le couloir de l'entrée principale a été dérobé. Le ou les auteurs ont fui les lieux par la porte de derrière. Au total, la victime essuie un préjudice avoisinant les 3000 euros.

Société

Nolay

Manière
d'opérer

Le ou les auteurs pénètrent dans l'enceinte de l'entreprise, sur le parking, et siphonnent les réservoirs de cinq camions, au total, 2000 litres de gazole sont dérobés. Deux mois plus tard, le ou les auteurs répètent l'opération par le même mode opératoire, le préjudice est identique. Aucune trace d'effraction n'est présente. L'entreprise n'est pas équipée de caméras, ni de dispositif d'alarme sur son parking extérieur. La valeur actuelle du litre de gazole étant d'environ 1.50 euros, nous pouvons considérer que le préjudice avoisine les 6000 euros.

Madame D 43 ans

Merceuil

Manière
d'opérer

Le ou les auteurs ont enjambé le grillage d'enceinte de la propriété avant de fracturer la fenêtre du salon. Une fois à l'intérieur, ils fouillent les pièces à l'étage à savoir les trois chambres, et la salle de bains. Des bijoux en or se trouvant dans la commode de la chambre conjugale ont été dérobés. Le préjudice est de l'ordre de 3500 euros. Pas de dispositif d'alarme.

Monsieur P 58 ans

Tailly

Manière
d'opérer

La victime reçoit un mail de la société de surveillance lui indiquant qu'une intrusion est en cours au sein de son domicile. L'individu a fracturé la baie vitrée, il a pénétré dans le domicile, il est monté à l'étage mais n'a pu dérober quoi que ce soit. En effet, le cambrioleur a précipitamment pris la fuite consécutivement au déclenchement de l'alarme via le hurlement de la sirène.

Madame D 50 ans

Bligny les Beaunes

Manière
d'opérer

Les auteurs, au nombre de deux, escaladent un toit terrasse afin d'atteindre une fenêtre de chambre, seule fenêtre non fermée par des volets. Ils brisent ensuite cette fenêtre et pénètrent dans la chambre. Ils dérobent les bijoux qui étaient entreposés dans des boîtes présentes dans un meuble. Ils sont mis en fuite par le fils présent au rez-de-chaussée de la maison au moment des faits. Aucune alarme dans le domicile. Le chien présent dans le domicile n'a pas aboyé. Préjudice de l'ordre de 2000 euros.

Madame R 57 ans

Meursault

Manière
d'opérer

La victime se rend 2 fois par jour sur la tombe de son défunt époux. Entre la visite du matin et celle du soir, elle s'aperçoit que 2 plantes qui se trouvaient sur la tombe ont été dérobées..

Monsieur M 28 ans

Painblanc

Manière d'opérer La victime fait l'objet de vol de bouteilles de vin et d'objets divers, sur sa propriété, non close, depuis plusieurs mois. L'installation d'une caméra de surveillance (type caméra de chasse) effectuée par ses soins et dissimulée dans la cour de sa propriété permet l'identification d'un voisin.

Monsieur L 71 ans

Nuits saint Georges

Manière d'opérer Durant leur absence, un cambriolage est commis dans la résidence principale de la victime . Le ou les auteurs ont réussi à pénétrer dans le domicile et ont fouillé sommairement toutes les pièces. Une chevalière en or est dérobée ainsi que de la nourriture présente dans le réfrigérateur (charcuterie, fromage). Pour une fois les bijoux étaient dissimulés non pas dans la salle de bains ou la chambre conjugale mais dans le garage. Ils n'ont pas été trouvés . Le préjudice est quasi nul.

Monsieur R 33 ans

Vievy

Manière d'opérer Le ou les auteurs pénètrent dans la cour de la propriété de la victime en forçant une première porte. Ils visitent 2 dépendances en forçant pour chacune une seule porte. Ils dérobent divers objets de bricolage pour un préjudice estimé à près de 1500 euros, sans compter les réparations des 3 portes forcées et endommagées.

Monsieur L 77 ans

Nuits Saint Georges

Manière d'opérer La victime se fait hospitaliser en soins intensifs au CHU de DIJON pendant 3 mois. Sa fille vient lui rendre visite et lui déclare qu'elle doit avancer les frais d'hospitalisation et régler d'autres frais médicaux. La victime lui remet les clés de son appartement et lui précise où se trouvent dissimulés son argent, son chéquier et sa carte bancaire. Il lui communique le code de cette dernière. Au retour à son domicile, la victime constate que l'appartement a été fouillé, qu'une forte somme en liquide a été dérobée, que des chèques et de nombreux prélèvements bancaires ont été effectués au moyen de sa carte bleue par sa fille et le compagnon de celle-ci. Le préjudice se monte à 13000 euros.

Viticulteur

Vosne-Romanée

Manière d'opérer Les auteurs pénètrent par une porte arrière au sein de l'exploitation viticole de la victime. Ils forcent la porte de garage du bâtiment principal à l'aide de piquets en bois. Ils ouvrent de l'intérieur une seconde porte donnant accès à un lieu de stockage. Ils chargent les grands vins stockés à l'intérieur du bâtiment au moyen d'un véhicule du domaine, présent également sur place lequel est non verrouillé et dont les clés sont présentes dans l'habitable puis repartent . Personne n'habite sur place et aucun dispositif de sécurité ou d'alarme n'est présent. Le préjudice est de l'ordre de 50000 euros.

Madame B 43 ans

Savigny Les Beaune

Manière d'opérer : Durant le trajet en train de la gare de Dijon jusqu'à la gare de Lyon à PARIS, le ou les auteurs ont ouvert la valise de la victime et y ont dérobé divers objets et vêtements pour un préjudice estimé à 500 euros. La victime ne s'est rendu compte de rien, n'a pas conservé son bagage sous sa surveillance constante et a constaté les faits en arrivant à destination.

Il est essentiel d'adopter et de faire connaître les attitudes et comportements suivants :

- Lors de la découverte d'un cambriolage ayant été commis à son domicile, il importe de ne toucher à rien, de ne pas ranger, de ne pas effacer les hypothétiques traces résiduelles. Seule **la préservation des lieux** permettra aux enquêteurs de la gendarmerie en charge des opérations de police technique et scientifique (PTS) de découvrir d'éventuels indices (relevés d'empreintes, traces ADN ..) permettant d'incriminer à terme leurs auteurs, de résoudre l'affaire et de retrouver les biens appartenant aux victimes .

- Utiliser le dispositif « **tranquillité vacances** » : en signalant son départ aux unités de gendarmerie, à son voisinage , aux référents participation citoyenne.

- En cas d'alerte, d'identification d'un fait sortant de l'ordinaire , **composer le 17** et rendre compte à la gendarmerie. Ne jamais avoir peur de déranger. Noter les faits , les éléments (plaques d'immatriculation) de manière aussi complète que possible, utiliser son téléphone et ses fonctionnalités : enregistrer, filmer, photographier...

- **Renforcer la protection passive** de son domicile autant qu'il est possible afin d'empêcher, de retarder, de compliquer les actes de prédation : barres de renforts permettant de sécuriser les volets, portes et fenêtres afin qu'ils ne cèdent pas à la première pression, portes blindées, barraudages , .. éclairages extérieurs déclenchés par détecteur de mouvement

Les cambrioleurs fracturent quasi systématiquement les accès **arrières** (portes fenêtres, baies vitrées, fenêtres , fenestrons ..) des villas et bâtisses qu'ils désirent cambrioler. Ceci dans la mesure où ils sont le plus souvent à l'abri des vues (haies hautes, murs, découverts à l'arrière ..) à la différence de la façade avant qui offre souvent des vues par le portail, par le voisinage, par l'environnement et donc augmente leur vulnérabilité et la probabilité qu'ils ont d'être repérés par des tiers.

Il convient donc d'insister sur la sécurisation de la façade arrière.

- **Alarmes autonomes** . Cela est très efficace. L'essentiel des kits (magasins de bricolage) comprennent des détecteurs d'ouverture de portes, de fenêtres, des radars images détecteurs de mouvement .. reliés à une centrale déclenchant la sirène d'alerte en cas d'intrusion. Cette centrale pilote l'ensemble et peut transmettre images et alerte à votre smartphone. L'essentiel des cambrioleurs prend la fuite. Certains demeurent néanmoins , repèrent et détruisent la centrale (ce qui neutralise la sirène et empêche la diffusion de photos par MMS) et procèdent au cambriolage malgré tout. Cela est néanmoins rare. Neuf fois sur dix ils prennent la fuite.

En cas de déploiement d'une sirène extérieure couplée à un système d'alarme filaire (alimentation électrique par câble) , notamment dans les commerces , veiller à ce que le hurleur soit positionné le plus haut possible pour éviter sa neutralisation avec de la mousse expansive . L'absence de son induit l'absence de réaction du voisinage et donc et hélas le succès du cambriolage.

Apposer le cas échéant des plaques signalétiques et auto-collants **récents** laissant croire à l'existence d'un dispositif d'alarme ou télésurveillance, chien... déployer des caméras factices à leds et témoins lumineux clignotants..... etc.

- La sécurité est un coût qu'il est très valable d'assumer mais aussi une discipline de comportement : En cas de sortie **brève ou prolongée** (si absence d'automatisme d'ouverture et fermeture) faire l'effort de sortir de son véhicule et de fermer le portail d'accès à sa résidence.

Portail ouvert et absence de véhicule stationné égale incitation au cambriolage

- Ne pas hésiter à laisser tout ou partie de son domicile éclairé, tout particulièrement en début de soirée , ou la nuit, laissant croire à une présence, en cas d'absence temporaire ou prolongée . Notamment à l'automne aux changements d'horaires.

- Fermer à clef sa porte d'entrée y compris lorsque l'on est présent à son domicile (« home jacking » et vol d'opportunité). Ne pas positionner les clefs donnant accès aux véhicules à proximité de la porte d'entrée sur la commode , la console , le vide poche....., visuellement et immédiatement accessibles.

- Lors d'un départ prolongé notamment (vacances, week-end..) et suivant une même logique ne pas laisser accessibles les clefs des véhicules demeurant dans la propriété (second véhicule, véhicule utilitaire etc.). Il importe de les dissimuler tout particulièrement.

- Fermer à clef sa voiture, ne rien laisser d'apparent dans l'habitacle au risque de le voir assez probablement vandalisé (custode, vitre brisée..) et de se faire voler l'ensemble des objets apparents , et par voie de conséquence ceux également présents dans la boîte à gants et dans le coffre: portefeuille, smartphone, sacoche, sacs etc.

- Les délais inhérents à un cambriolage sont courts, entre 5 et 15 minutes . Sont privilégiés les objets multi média peu lourds et onéreux, facilement transportables et revendables sur les sites commerciaux (« Ebay », « Le bon coin » et autres..).

Sont privilégiés surtout le numéraire et les **bijoux, le métal précieux**.

L'absence d'or implique à terme l'absence de vols. C'est à peu près aussi simple que cela.

- A chaque particulier de conserver si possible son or dans le coffre d' une banque , à ne le sortir que pour des occasions ciblées et particulières.

Rares sont ceux et celles qui privilégient cette solution. Il est alors absolument essentiel de conserver son or, ses valeurs dans une cache qui ne soit pas la table de nuit , la chambre à coucher, la salle de bains, la cuisine lesquelles seront systématiquement fouillées . Là encore mieux vaut renoncer à la commodité , à la facilité. Si la cache est **difficilement accessible** , peu pratique pour ce qui est de cacher et de retirer ses bijoux , on peut imaginer qu'elle pourra au final échapper aux cambrioleurs.

- Les démarcheurs et colporteurs en porte à porte peuvent être des délinquants en repérage ou prêts à commettre un acte délictuel en fonction des opportunités. Un vrai commercial cherchera à obtenir un rendez vous pour faire une démonstration relative au produit ou service qu'il cherche à vous vendre. Il cherchera à rencontrer les deux décisionnaires et très rarement un seul, sous peine de ne pouvoir vendre ou vous voir vous rétracter au cours du délai légal. Vous pouvez exiger la production d'une carte professionnelle, d'une carte d'identité. Ne faites jamais rentrer quiconque dans votre domicile lors d'un premier contact. JAMAIS. Se méfier notamment des gens les plus sympathiques et les plus insoupçonnables. Une jeune femme à l'air angélique qui vous demande une signature au titre d'une pétition pour la défense des handicapés par exemple, que vous aurez fait entrer, à qui vous servirez un verre, et qui vous fera la conversation n'a qu'un bût : Vous occuper pendant que son complice fouille toutes les pièces de la maison à la recherche de bijoux et d'espèces.

- Les personnes âgées sont les plus vulnérables. Une fois que le contact est pris, que la garde est baissée, que l'interlocuteur paraît sympathique, que la relation est nouée, elles ne se méfient plus ou moins. Le faux agent des eaux prétextant une fuite, le faux agent du gaz, le faux couvreur ayant repéré une prétendue fuite sur la toiture peut rentrer seul ou avec un complice. Pendant que l'un occupe le ou les victimes, le second fouille les chambres, cherche et trouve les éléments de valeur. Ils prétextent une urgence puis ressortent avec le produit de leur larcin. Il est essentiel dans le cas d'un couple de personnes âgées ou pour une personne âgée vivant seule que la famille soit particulièrement vigilante pour la sauvegarde des bijoux, objets de valeur et numéraire présent au domicile. Ceux-ci sont en général très facilement accessibles et dissimulés toujours aux mêmes endroits.

- Une opération classique, en bande organisée, consiste à faire rentrer au domicile d'une personne âgée, de préférence, un faux agent des eaux ou autre ... qui prétextera une opération de vérification d'une pollution ou d'une fuite ou tout autre motif fallacieux. Un peu après il est rejoint par des complices qui se prétendent policiers et procèdent à son « arrestation » Ils exhibent en général de fausses plaque police et de faux brassards POLICE. Ils demandent alors à la victime de vérifier si elle n'a pas fait l'objet d'un vol. Celle ci se dirige directement vers sa cache à bijoux, révèle donc sa localisation, vérifie qu'il ne manque rien puis la referme. Les malfrats la remercient, l'occupent et l'un d'entre eux va rechercher les valeurs puis ils s'exfilent tous ensemble. Un peu après la victime se rend compte de la supercherie et du vol de ses bijoux et économies.

- Une autre logique d'atteinte aux biens classique dite « vol au collier » ou « vol à la carte routière » consiste pour le malfaiteur à solliciter une femme âgée conductrice ou passagère d'un véhicule. La démarche de vol par ruse consiste à lui faire baisser la vitre, l'enlacer et lui remettre autour du cou sous un prétexte fallacieux un collier en métal de pacotille et ce faisant lui subtiliser dans le même temps le collier en or véritable qu'elle porte autour du cou. Autre procédé : Lorsqu'un sac à main ou une sacoche est repérée placée sur le siège passager, détourner son attention et masquer le sac ou la sacoche en déployant une carte routière, lui poser une question sur la localisation de l'hôpital ou de la mairie et s'emparer sans que la victime s'en aperçoive du sac ou de la sacoche. Le mode opératoire est toujours le même : profiter de la naïveté, de la gentillesse ou de la serviabilité des gens pour leur subtiliser leurs valeurs par ruse en les surprenant et en détournant leur attention.

- Pour les personnes âgées qui disposent d'une carte de crédit, il apparaît que les codes de sécurité apparaissent souvent sur un support papier directement associé à la carte, la

mémoire du titulaire de la carte étant souvent défaillante. En ce cas la vulnérabilité est grande en cas de vol. Pas de remboursement et c'est bien compréhensible de la part des organismes bancaires. Il convient que la famille proche y veille tout particulièrement. Il convient d'être particulièrement prudent lors des passages en caisse des supermarchés, lieu où les cartes bancaires sont le plus souvent subtilisées après paiement et après que les délinquants aient repéré le code qui est composé sur le clavier ad hoc. Il convient de le masquer d'une main lors de la composition du code de l'autre main.

- Les auteurs des faits peuvent être des locaux de tous âges comme des délinquants de passage, voir des équipes organisées et très mobiles. Les faits peuvent avoir lieu de jour comme de nuit. Cependant les vols en résidences principales se situent plus généralement en journée (matinée ou fin d'après midi et tombée de la nuit) en l'absence de leurs occupants. Les vols nocturnes concernent davantage les dépendances, les résidences secondaires, et les locaux professionnels et commerciaux.

- A l'échelon municipal **la vidéo protection** est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également grandement la résolution d'enquêtes en cas de commission d'actes délictueux. Déploiement d'un système permettant une protection 24H/24, conservation des images et vidéos une dizaine de jours (enregistreur de données placé en un lieu sûr à la mairie) afin de faciliter les investigations judiciaires en cas de dépôt de plainte.

Cela peut faire l'objet d'une réflexion au sein d'un conseil, d'un bassin de population quelle qu'en soit la taille.

Elle ne nécessite pas de compétences particulières, elle ne nécessite pas de se doter d'une police municipale. Elle représente certes un coût d'acquisition, de mise en place et de maintenance élevé mais elle peut s'avérer extrêmement utile et aide considérablement à la résolution des enquêtes

- Ne pas positionner son téléphone portable ou son portefeuille dans la poche arrière de son jean mais privilégier la poche avant. Bien sûr c'est moins agréable et moins pratique mais en ce cas vous êtes certain(e) de ne pas vous le faire voler. Dans le premier cas il suffira au délinquant de détourner votre attention (coup d'épaule ou autres ..) pour parvenir à vous le subtiliser.

- Demeurer toujours sur ses gardes, être vigilant et se préoccuper des vols à la tire. Il est aisé pour un jeune délinquant de détourner votre attention par un prétexte fallacieux (demande de cigarette, renseignement etc.), de se saisir en l'arrachant d'un téléphone, d'un sac, d'un porte monnaie présent dans votre main et de prendre la fuite en courant.

- Si on vous contacte par téléphone et que l'on vous fait savoir que vous avez gagné un dîner ou un déjeuner dans un établissement gastronomique voisin de votre domicile et que la condition impérative associée consiste en ce que vous vous y rendiez à un horaire et une journée bien définis, il est plus que probable que le bût est de vous cambrioler pendant que vous vous y rendrez.

- Au moment des courses dans un supermarché, une femme se doit de conserver son sac à main toujours fermé et sous surveillance constante s'il est positionné dans le caddie ou sur la hanse prévue pour le supporter.

Il convient également d'être très vigilant lors du transfert des courses du caddie jusqu'au coffre de la voiture. Les sacs sont alors parfois laissés ouverts et sans surveillance sur le caddie même ou sur le siège avant du véhicule. Dans la même logique, conserver le véhicule fermé durant le temps où le caddie est rapporté à son emplacement de stockage.

- En cas de cambriolage, veiller à ne pas conserver la correspondance bancaire précisant le code associé à votre carte de paiement. Si votre carte est demeurée à votre domicile et si les délinquants décident de se donner du temps ils prendront soin de consulter les documents de gestion associés à votre compte et donc d'en prendre connaissance pour ensuite pouvoir effectuer des retraits frauduleux.
- Il est absolument impératif pour les entreprises détentrices d'un coffre fort dans leurs locaux professionnel de sceller celui ci , soit au sol, soit au mur porteur sur lequel il se trouve adossé. Dans le cas contraire, en cas d'effraction, les cambrioleurs repartent systématiquement avec et l'ouvrent en général à proximité d'une zone boisée.
- Ne pas afficher sur les réseaux sociaux l'intérieur de votre domicile ou ce qui est présent dans votre garage hors règles strictes de confidentialité et d'accès aux publications dont il est question. Dans la même logique ne pas communiquer sur vos absences planifiées (voyages, déplacements ...), le faire plutôt à posteriori . Dans le cas contraire vous risquez hypothétiquement de divulguer des informations utiles à ceux qui seraient susceptibles de s'en prendre à vos biens.
- Veiller en cas d'absence à faire vider votre boîte aux lettres par votre voisinage. Un amoncellement de prospectus et lettres est un indicateur d'absence et donc de vulnérabilité de votre domicile.

Capitaine Hervé MOREAU
Commandant en second la compagnie de gendarmerie
départementale de Beaune